



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 34

ARBITRES EN RESERVE WEEK-END DU 13 & 14 Avril 2019

- D 2 : MICHEL Sébastien
- D 3 : SADIK Salim

FINALES DEPARTEMENTALES U13 A 8 LE 06/04/2019 A (GARÇONS ET FILLES)

Dans le cadre du FESTIVAL FOOT U13 PITCH (Garçons et Filles) qui aura lieu le samedi 6 avril 2019 à VALENCE (Stade Georges POMPIDOU), la Commission de District de l'Arbitrage a retenu 15 jeunes arbitres dont 3 féminines pour cette compétition.

Pour information, un mail a été envoyé à tous les arbitres convoqués pour leur préciser les modalités relatives à cet événement.

Heure d'arrivée : 9h00 très précises devant l'entrée des vestiaires

- Fin de la manifestation : 17h30
- Le repas de midi est pris en charge par le club support

Vous trouverez ci-dessous la liste des jeunes arbitres convoqués :

ROUQUIER Estelle
SAUVAN Marine
DELUBAC Cassandra
TALAS Timothée
BUISSON Mathieu
CELLIER Tao
DARBON Maxime
FRAISSE Mateo
GAUCHER Kenzo
KEITA Youssef
LATRECHE Loic
PHILIBERT Léo
ROCHE Enzo
VALLON Alexis
VALLOS Romain

L'encadrement des jeunes arbitres sera assuré par Roland VIALLET – C.T.D.A. et Jean Baptiste RIPERT – Secrétaire de la C.D.A.

FONCTION ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U17-U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **vendredi 14 juin 2019 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr avec copie à arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Bien entendu, toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Les candidats retenus seront affectés dans la catégorie des AA spécifiques du District « District Assistant 2 » pour la saison sportive 2019/2020.

INFORMATION INDISPONIBILITES

La C.D.A vous rappelle que les indisponibilités (effectuées à partir de votre compte My FFF) sont prises en compte, au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Elle vous rappelle aussi que, lorsque vous avez une **indisponibilité de dernière minute**, de prendre contact **IMPERATIVEMENT** avec :

- 1° - La Permanence Sportive (voir sur le site du District)
- 2° - Le Désignateur ou à défaut Le Président de la C.D.A.
- 3° - Si vous avez un justificatif, l'adresser à la Commission des arbitres : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Soyez donc plus vigilants, car l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

AVIS AUX ARBITRES (TOURS DE COUPES EN JEUNES ET EN FEMININES)

La C.D.A vous rappelle que, lors des **TOURS de COUPES**, que se soit en jeunes (**U15, U17, U19**) ou que se soit en **Féminines**....., « **IL N'Y A PAS DE PROLONGATIONS** » à la fin du temps réglementaire..... (80' pour les U15 et 90' pour les autres catégories) et ne pas tenir compte de ce que vous demande la tablette. Merci d'en prendre note.

RAPPEL PROCEDURE DE LA FMI

La CDA a constaté ces derniers temps, beaucoup trop d'erreurs lors de la saisie de la FMI.....

Score inversé, Remplaçants non notés, Inversement des Sanctions Administratives etc.....

Elle vous rappelle donc, qu'à la fin de la rencontre, avant de faire signer la feuille de match et **uniquement dans le vestiaire de l'arbitre** :

- 1° - La présence **OBLIGATOIRE** des **deux** Capitaines (chez les adultes) ou des **deux** Coachs (chez les jeunes).
- 2° - Leur signifier les faits de match pour éviter toute erreur avant de les faire signer.
- 3° - **Clôturer impérativement** la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

COURRIERS DES ARBITRES

- GOIFFON Théo : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- NOUTAI Zinsou-Joseph : Changement de coordonnées téléphoniques, lu et noté
- ROUBI Frédéric : Changement de coordonnées téléphoniques, lu et noté
- DELUBAC Cassandra : Changement d'adresse email, lu et noté
- PRAS Jeson : Démission du corps arbitral, lu et noté, nous regrettons ta décision et te remercions pour les services rendus
- TETART Guillaume : Démission du corps arbitral, lu et noté, nous regrettons ta décision et te remercions pour les services rendus
- COLISSON Arthur : Justificatif d'absence pour raisons professionnelles au rattrapage de la formation continue du 30/03/2019, lu et noté

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2, aussi la CDA vous demande de prendre le temps de vérifier à chaque rencontre, que l'éducateur validé par la commission du statut des éducateurs, publié sur le site du District, soit bien le bon sur la FMI et sur le banc.

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- FC Féline St Cyr Peaugres : Demande d'arbitre en D 5 du 14/04/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- FC Canton d'Antraigues : Demande d'arbitre en D 5 du 14/04/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- Vallis Auréa Foot : Demande d'arbitre en U 15 D 4 du 18/05/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

- AS St Julien en Chalençon : Demande d'arbitre en U 15 D 4 du 18/05/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS St Julien en Chalençon : Demande d'arbitre en D 5 du 14/04/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Vallée Jabron : Report de rencontre en U 15 D4 du 30/03/2019 en accord avec ES Malissard, lu et noté
- Olympique Rhodia : Forfait Général Seniors D 4, lu et noté

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT